

Atelier de l'UIT sur les politiques tarifaires, modèles tarifaires et méthodes de détermination des coûts des services assurés sur les réseaux de la nouvelle génération (NGN)

Commission d'étude 1 - Question 12-2/1

Genève, Suisse, 8 Septembre 2008

Résumé récapitulatif de la Présidente

La réunion a été ouverte par M. Mario Maniewicz, Chef du Département de politiques et stratégies du BDT, représentant le Directeur du BDT, M. Sami Al Basher Al Morshid.

La Présidente, Mme Fleur Régina Assoumou, Rapporteur de la Question 12-2/1 (Côte d'Ivoire), a ouvert l'atelier en souhaitant la bienvenue à tous les participants et en remerciant le Bureau de Développement des Télécommunications (BDT) pour toute l'organisation du contenu de l'atelier.

La liste de tous les documents présentés lors de l'atelier sont disponible sur le site web :

<http://www.itu.int/ITU-D/finance/work-cost-tariffs/events/tariff-seminars/Geneva-SG-08/index-results.html>

Neuf spécialistes de pays européens ont présenté leurs approches respectives en matière de NGN. L'objectif de l'atelier étant de transmettre l'expérience des pays développés dans l'application de modèles tarifaires et méthodes de détermination des coûts, ainsi qu'examiner les différents aspects réglementaires appliqués dans ces pays.

L'atelier s'est déroulé en trois sessions :

- 1- Réseaux et services NGN – Architecture et stratégies de transition
- 2- Les défis de réglementation associés au passage aux NGN
- 3- Les aspects économiques et financiers – détermination de coûts et de prix de services NGN

Les conclusions suivantes ont été présentées par la Présidente, Mme Fleur Régina Assoumou, lors de la séance de clôture de l'atelier :

- En introduction, Mme Carmen Prado du BDT a donné un aperçu général des travaux menés au sein des différentes commissions d'études (ITU-D et ITU-T), ainsi que les recherches faites par l'UIT sur les NGN.
- Un tour d'horizon a été fait sur les questions techniques, juridiques et économiques.
- Concernant les aspects techniques développés par le rapporteur de la question 19-1/2 de la Commission d'études 2 de l'UIT-D, l'accent a été mis sur la nécessité pour les pays en développement de procéder au passage des réseaux traditionnels vers les réseaux NGN. L'orateur a présenté les principaux paramètres techniques caractérisant le passage aux réseaux NGN. Il a souligné les avantages des réseaux NGN tant en termes d'amélioration de l'efficacité (par rapport à des réseaux TDM voix « classiques ») avec leur capacité à offrir une multiplicité de services qu'en termes de réduction de coûts d'exploitation et de maintenance. L'orateur a insisté à la fin de son exposé sur la nécessité de recevoir des contributions émanant des pays en développement pour garantir le succès de la question 19-2/1 afin que le guide de la migration vers le NGN qu'elle doit élaborer reflète au mieux la problématique particulière de ces pays.
- La migration vers les réseaux NGN nécessitent des investissements considérables, pour lesquels des mesures de transition doivent être prises; ce qui pose la question des stratégies de transition. Ce chapitre a été couvert par Mr Gonzales.

- Sur ce point il a été recommandé d'envisager une transition progressive en tenant compte du choix de l'architecture et l'analyse des investissements.
 - L'orateur a fait remarquer que le déploiement ou le passage s'étend sur une longue période, et donc une bonne coordination des périodes de transition s'impose pour minimiser les investissements et les rentabiliser. Naturellement cette planification devra se faire au cas par cas en fonction des réalités de chaque pays.
 - En termes d'investissement il faudra distinguer les coûts des infrastructures et ceux des équipements.
 - En marge des questions techniques de déploiement et d'investissements, des défis de réglementation seront à relever (session 2). A ce niveau, le rôle des régulateurs est capital car c'est à eux qu'il incombera de veiller à encourager le processus de transition, à la protection des investissements consentis et à garantir pour les usagers la fourniture des services de qualité à des coûts réduits et abordables. Par conséquent, une régulation trop prématurée, trop sévère ou trop tardive pourrait avoir des répercussions défavorables au processus de migration.
 - S'agissant des implications de la transition sur les coûts, il est à noter qu'il est inévitable qu'une modification apparaisse sur la structure des coûts notamment sur l'interconnexion. Aussi est-il préconisé de recourir à des arrangements et des partenariats entre opérateurs et fournisseur d'équipements.
 - Un aperçu théorique des différents modèles des coûts envisageables a été présenté, mais les modèles à retenir devront être spécifiques à l'environnement de chaque pays.
 - Des questions pratiques ont été soulevées notamment;
 - o L'identification des appelants dans un contexte de neutralité technologique combinant plusieurs services;
 - o L'amortissement des coûts d'investissement ;
 - o La politique d'accès universel qui devra être mise en œuvre par les autorités étatiques des pays en développement vu que cela est un facteur déterminant pour une tarification neutre ou réduite des services
 - L'expérience de certains pays développés a été présentée, notamment leurs stratégies de transition, et les défis auxquels ils font face dans la section sur les études de cas.
 - Les études de cas des pays développés, notamment le Royaume Uni, les Pays Bas et l'Espagne ont été présentés. On peut résumer que ces expériences ont été très enrichissantes et montrent la manière dont les différents opérateurs perçoivent le déploiement des NGN dans leur contexte national et selon la demande.
 - En tout état de cause, il a été précisé que la migration vers les NGN devra intervenir en considération de l'environnement de chaque Etat. Les pays en développement doivent se lancer dans le processus, mais devront le faire en s'inspirant de l'expérience des pays développés non pas à les copier, vu que le paysage des pays développés est différent des leurs.
 - Ainsi, ils sont invités à retenir les aspects positifs de ces expériences et à considérer les défis à relever.
-